

30 octobre 2020

Davies contribue à titre bénévole à la conclusion d'une entente en vue de la réforme de l'aide juridique au Québec

Après trois années de négociation, l'associé chez Davies Lucien Bouchard a contribué à la conclusion d'une entente entre le gouvernement du Québec et le Barreau du Québec en vue de l'augmentation des honoraires prévus par l'aide juridique et, par le fait même, de l'amélioration de l'accès à la justice.

L'entente, qui prévoit la création d'un groupe de travail indépendant chargé de l'examen de la structure tarifaire, est largement perçue comme un « pas dans la bonne direction » par la profession juridique québécoise, marquant le début d'une réforme véritable de la structure tarifaire contestée du programme d'aide juridique de la province.

En février dernier, le Barreau du Québec a demandé à M. Bouchard de poursuivre les négociations avec le gouvernement du Québec après avoir refusé, l'été précédent, l'« offre définitive » du gouvernement. Agissant à titre bénévole en tant que négociateur, il a réussi à sortir les parties de l'impasse dans laquelle elles se trouvaient depuis trois ans.

Voyez l'article paru en anglais dans *The Lawyer's Daily*.